

Recherches récentes sur le Néolithique final dans le nord de la France

Emmanuelle MARTIAL, Ivan PRAUD et Françoise BOSTYN

Résumé

Les fouilles archéologiques préventives menées au cours des trois dernières années dans le Nord-Pas-de-Calais ont considérablement enrichi les corpus de la fin du Néolithique régional et permettent, en particulier, une approche pluridisciplinaire de sites structurés et concentrés dans la haute vallée de la Deûle. Les dates ^{14}C permettent de distinguer deux groupes de sites occupant les deux moitiés du 3^e millénaire av. J.-C. Une certaine homogénéité techno-typologique dans la culture matérielle semble se dégager à l'échelle régionale, mais la structuration de certaines occupations renvoie à des modèles connus dans le centre et l'ouest de la France. Ces données, issues de contextes fiables, permettront d'aborder la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final dans le nord de la France ainsi que l'évolution du groupe de Gord-Deûle-Escaut au cours du millénaire et d'en rediscuter les particularismes anciennement définis.

Abstract

The recent archaeological excavations in Nord-Pas-de-Calais increase our knowledge on the Late Neolithic and permit particularly plural research about structured settlements in the Deûle valley. The ^{14}C dates divide the occupations into the two halves of the 3rd millennium BC. Material culture shows a techno-typological regional homogeneity, while structuration of some of the settlements reminds patterns of Centre and Western France. Those data, stemmed from reliable contexts, will allow to study some aspects like transition between Recent and Late Neolithic in Northern France, characters and evolution of the Gord-Deûle-Escaut group.

1. INTRODUCTION : LE 3^e MILLÉNAIRE AV. J.-C. DANS LE NORD DE LA FRANCE

Les découvertes réalisées dans le Nord-Pas-de-Calais, ces trois dernières années, dans le cadre des opérations d'archéologie préventive, enrichissent considérablement la documentation sur le 3^e millénaire av. J.-C. Les cinq sites

récemment fouillés dans les vallées de l'Escaut et, surtout, de la Deûle apportent des éléments inédits au groupe régional néolithique final de Deûle-Escaut auquel ils se rattachent.

La définition de ce groupe culturel « cousin » du groupe du Gord, établie par J.-C. Blanchet et J.-F. Piningre (Blanchet, 1984; Piningre, 1985),

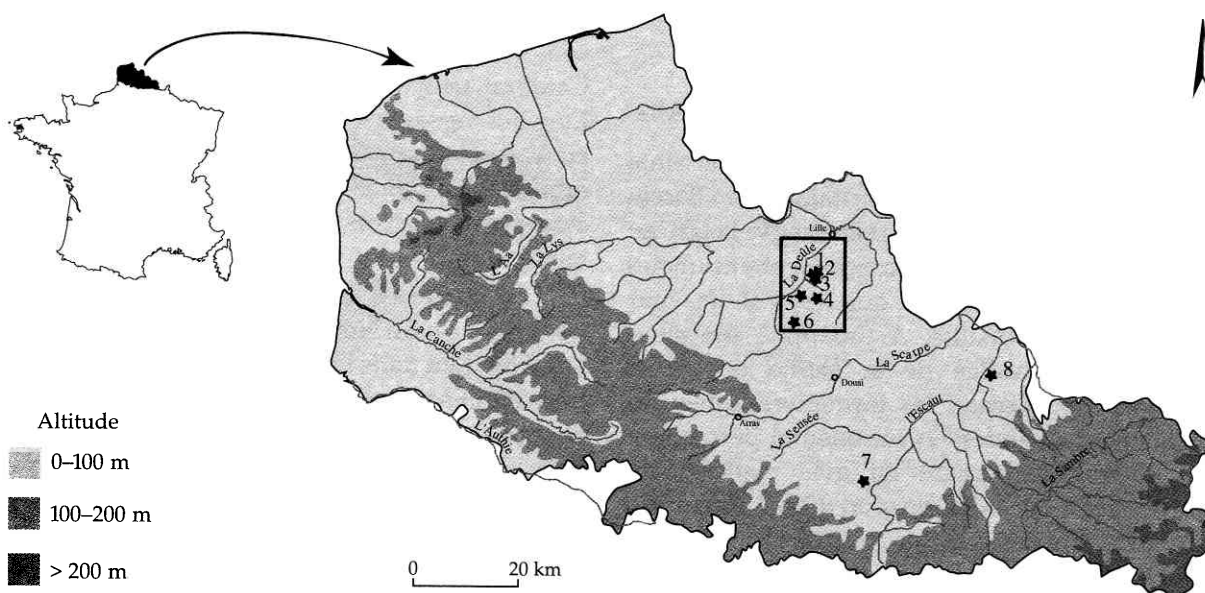


Fig. 1 — Localisation des sites du Néolithique final dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1. Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy » ; 2. Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri » ; 3. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes » ; 4. Seclin « Les Euwis » ; 5. Anceullin « rue Lavoisier » ; 6. Carvin « Z.I. du Château » ; 7. Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » ; 8. Saint-Saulve.

repose essentiellement sur trois gisements : Seclin « Les Euwis » et Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri », situés à une dizaine de kilomètres au sud de Lille, pour le secteur de la Deûle, et Saint-Saulve, situé à 5 kilomètres au nord de Valenciennes en rive droite de l'Escaut (fig. 1) auxquels les auteurs rattachent quelques découvertes réalisées à Lesdain, dans le Hainaut belge. Rappelons que le site de Seclin, daté de 4200 ± 110 BP sur charbon de bois, consiste en une couche archéologique piégée dans une dépression, fouillée sur 66 m^2 , associant sept trous de poteau dont le plan est difficilement interprétable. À Houplin-Ancoisne, deux fosses ont été fouillées; l'une a été datée de 3800 ± 100 BP sur charbon de bois. Quant au gisement de Saint-Saulve, il s'agit d'un ensemble composé d'un vase complet à profil sinueux et de deux haches polies en silex, recueilli dans des blocs de tufs effondrés de la berge de l'Escaut. Au-delà des traits communs à un même horizon culturel — vases tronconiques à languettes, technologie céramique analogue, présence de fusaiöles en terre cuite, d'armatures de flèches à pédoncule et à ailerons peu dégagés et de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny — quelques caractères originaux incitaient alors à ne pas assimiler totalement ces sites au type du Gord : la présence d'une céramique carénée à col rentrant et la forte proportion de microdenticultés dans l'outillage en silex avaient alors fondé l'existence du groupe « Deûle-Escaut » (fig. 2).

2. LE CADRE NATUREL ET LES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES

L'espace géographique concerné se situe entre les deux bassins tertiaires, le Bassin parisien au sud et le Bassin anglo-belge au nord, et occupe les marges septentrionales des formations crétacées qui recèlent un silex noir de bonne qualité. À proximité des sites, tant dans la vallée de la Deûle que dans la vallée de l'Escaut, les formations sableuses tertiaires du Landénien continental permettent un approvisionnement en grès exploité, en particulier, pour la fabrication d'instruments de mouture. En dessous, au contact du Sénonien, les galets de silex à cortex verdi du Landénien marin, ont pu être exploités. L'accès aux gîtes de matières premières est possible sur les plateaux

et les flancs des vallées, là où la couverture de loess pléistocènes est peu épaisse (fig. 3).

La vallée de la Deûle sépare le Pays de Weppes, constitué de formations sableuses et argileuses éocènes (Landénien et Yprésien), du Mélançois, plateau crétacé dont les assises de craie blanche à silex sénoniennes (Coniacien et Santonien basal) affleurent près d'Houplin-Ancoisne (grande carrière d'Haubourdin). Cet affluent de la Lys, aujourd'hui canalisé, coule du sud vers le nord dans une large vallée marécageuse à la topographie peu marquée, envahie de dépôts quaternaires de moindre épaisseur en rive droite. Les sites de la fin du Néolithique jalonnent la rive droite de la rivière, à 20–22 m IGN 69 d'altitude, sur une distance de 7 km à vol d'oiseau. Ils sont tous localisés en bordure du fond de vallée alluviale, dont ils dominent le lit mineur holocène de quelques mètres (à environ 16 m), au contact avec la limite occidentale du plateau crayeux du Mélançois (fig. 4).

Le Cambrésis, prolongement de la Picardie et de l'Artois, est une région de plateaux de craie (Sénonien et Turonien) entrecoupés de larges vallées et recouverts d'un épais manteau de limons pléistocènes extrêmement fertiles. Il est limité au nord par l'Ostrevent dont il est séparé par les vallées de l'Escaut et de la Sensée. Dans la région de Cambrai, la vallée de l'Escaut, qui s'écoule du sud vers le nord, présente un profil dissymétrique; les versants exposés à l'ouest et au sud-ouest sont abrupts et généralement dépourvus de limon, ceux exposés à l'est sont plus doux. Le substrat crétacé, autour de Cambrai, peut ainsi se trouver à l'affleurement le long des versants les plus raides. Entre Cambrai et Valenciennes, les formations sableuses et argileuses tertiaires (Landénien et Yprésien) sont conservées et accessibles sous la forme de buttes témoins.

Les contextes d'implantation des populations de la fin du Néolithique paraissent donc favorables, tant dans la vallée de la Deûle que dans celle de l'Escaut, à l'accessibilité aux ressources en matières siliceuses de bonne qualité ainsi qu'à la mise en culture des sols sur les limons fertiles, en particulier pour les céréales. En outre, l'accès à l'eau et aux ressources propres aux milieux humides est favorisé par la proximité plus ou moins immédiate du lit des rivières et des marais.

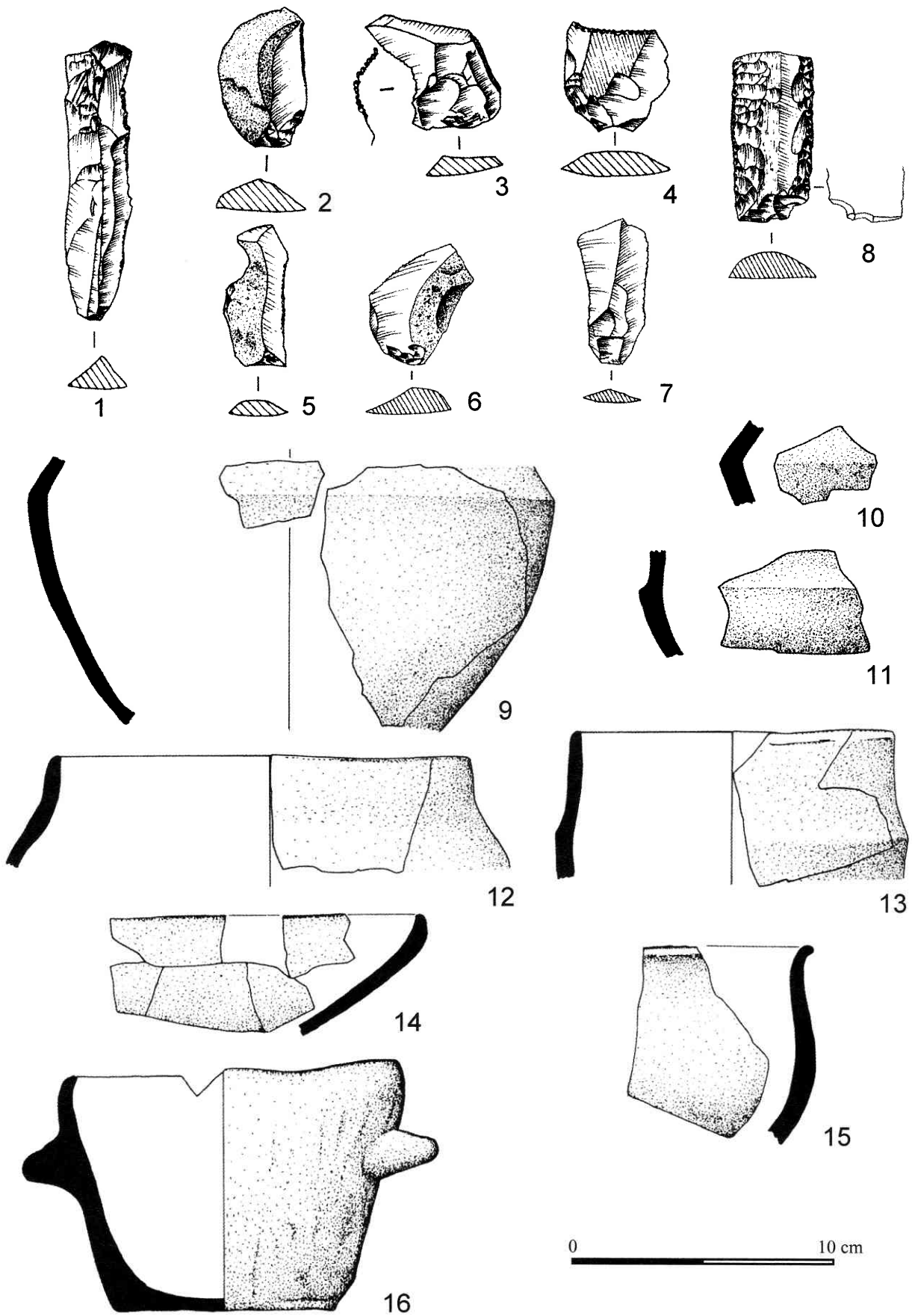
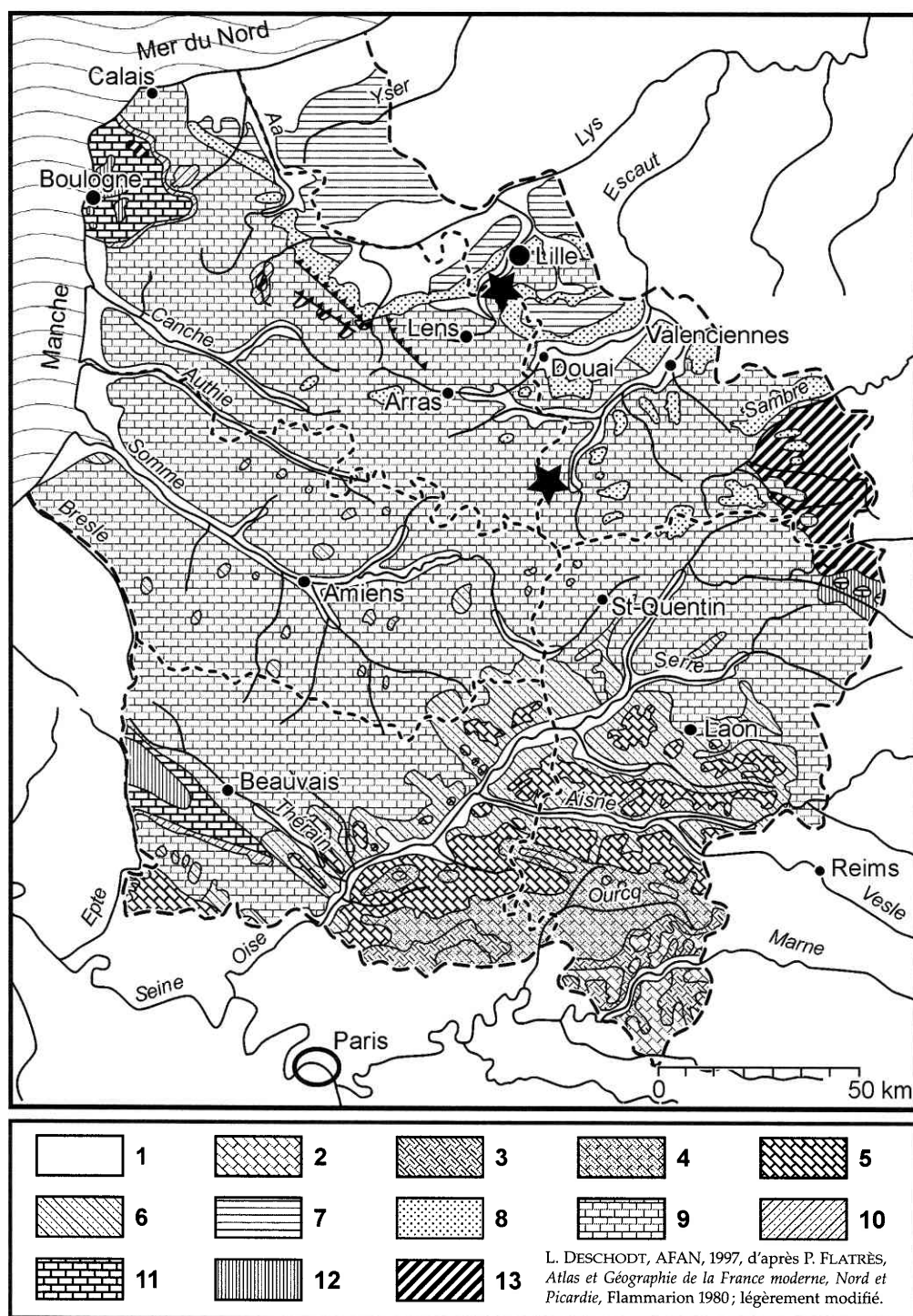


Fig. 2 — Mobilier archéologique de Seclin et de Houplin-Ancoisne (d'après Piningre, 1985).



Cénozoïque, Quaternaire : 1. principales zones d'alluvions et de dépôts marins affleurants;
Cénozoïque, Tertiaire : 2. Sannoisien (calcaire et meunière de Brie); 3. Ludien (marnes); 4. Bartonien (sables, calcaires de Saint-Ouen); 5. Lutétien (calcaires grossiers); 6. Yprésien [du Bassin Parisien] (sables et argiles); 7. Yprésien [du Bassin anglo-belge] (argile); 8. Landénien, Thanétien [Bassin anglo-belge] (sables)
Mésozoïque : 9. Crétacé, Sénonien et Turonien (craie); 10. Crétacé inférieur (sables et argiles); 11. Crétacé, Cénomaniens; 12. Jurassique;
Paléozoïque : 13. zone d'affleurement du socle.

Fig. 3 — Carte géologique simplifiée du nord de la France (d'après Deschodt, 1997).
 Les étoiles indiquent la localisation des sites présentés.

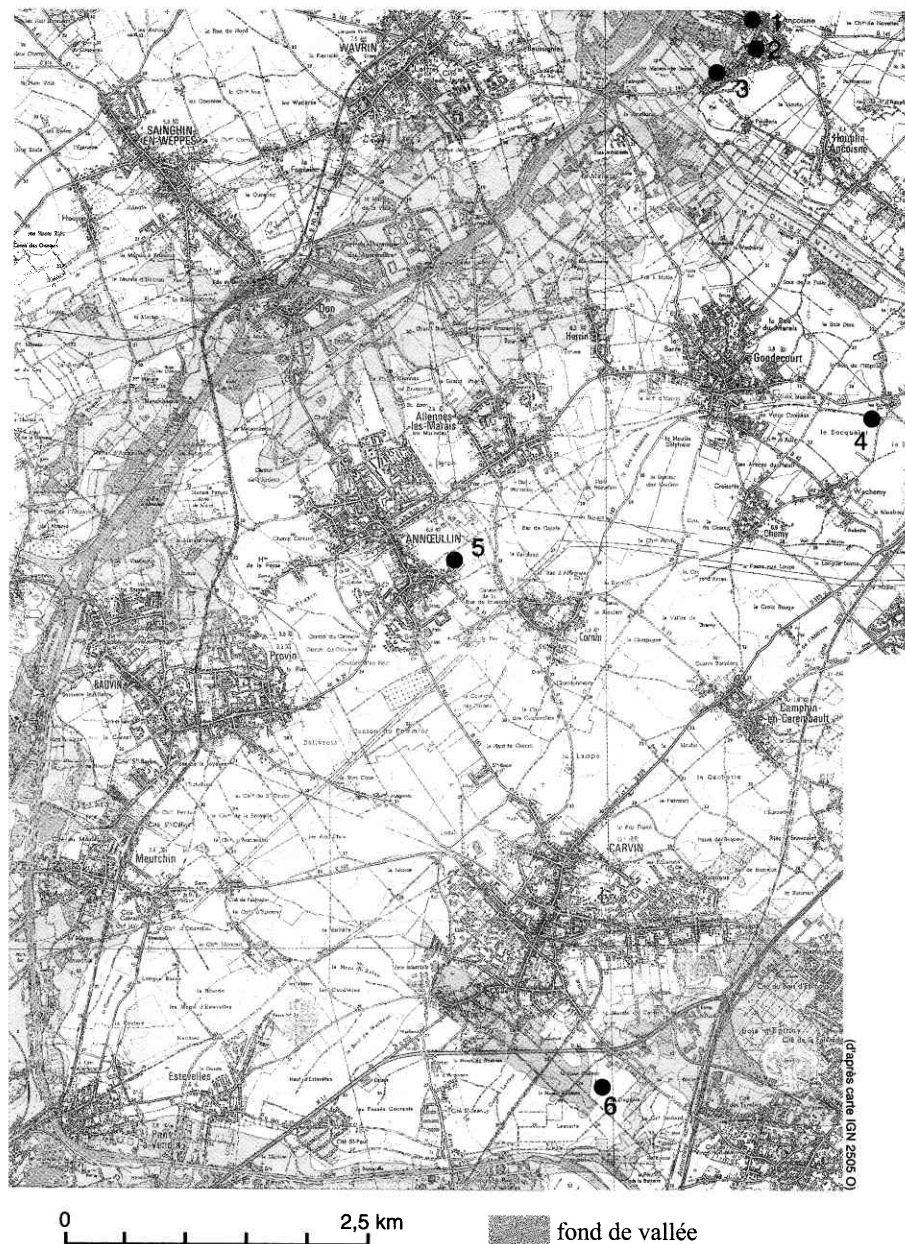


Fig. 4 — Répartition des sites de la haute vallée de la Deûle. 1. Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy »; 2. Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri »; 3. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes »; 4. Seclin « Les Euwis »; 5. Annoëullin « rue Lavoisier »; 6. Carvin « Z.I. du Château ».

3. UNE OCCUPATION DANS LA VALLÉE DE L'ESCAUT¹

Le site de Raillencourt-Sainte-olle (Nord) est localisé sur le plateau qui surplombe en rive gauche la vallée de l'Escaut, à l'ouest de Cambrai, à 70 m d'altitude dans un environnement susceptible de fournir en quantité des matières premières lithiques (silex et grès) de bonne qualité.

La fouille des structures du Néolithique final s'inscrit dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive qui concernait une surface totale de 60 ha. Les structures du Néolithique sont concentrées dans un unique secteur, au sud-ouest de l'emprise. Une surface de 8 664 m² a été décapée en 1999 (fouilles F. Bostyn ; Bostyn, 2000 ; Bostyn & Praud, 2000) sur laquelle ont été fouillées six fosses attribuables sans conteste au Néolithique final. Un décapage complémentaire sur une surface de 7 668 m² a été effectué en 2000 (fouilles E. Martial ; Martial, 2001) mais n'a

¹ Cette notice a été réalisée par Françoise Bostyn.

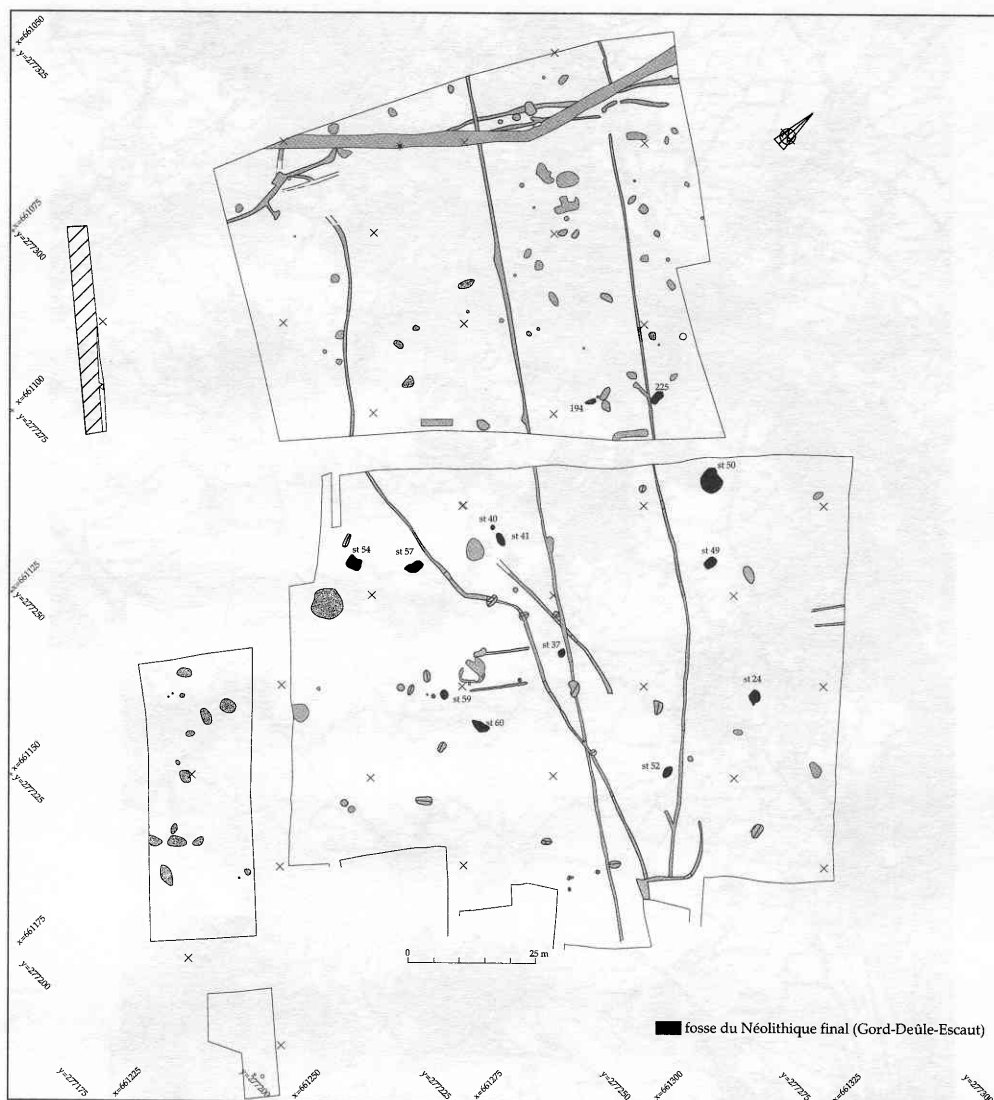


Fig. 5 — Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » : plan général des structures attribuables au groupe du Gord-Deûle-Escout (d'après Bostyn, 2000; Martial, 2001).



Fig. 6 — Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » : vue de la couche à pesons de la fosse 50 (cliché F. Bostyn).

livré que quelques rares fosses se rattachant éventuellement à cet horizon chronologique (fig. 5).

Les fosses de forme circulaire ou ovale comportaient systématiquement une couche de rejets détritiques intenses en position intermédiaire dans la fosse. L'une des fosses circulaires se distingue des autres par sa taille (4,5 m de diamètre à l'ouverture pour une profondeur de 1,3 m) et par son contenu. L'une des couches du remplissage était constituée d'un rejet de pesons en terre cuite (55 pesons entiers et 19 fragments) et de gros blocs de grès (fig. 6). L'hypothèse de la dégradation sur place d'un métier à tisser a été écartée au vu de l'organisation du rejet, mais cette découverte exceptionnelle confirme la place importante des activités de tissage dans le nord de la France, alors qu'elles n'étaient clairement attestées que dans les milieux lacustres dans l'est de la France.

Le mobilier archéologique varié comporte céramiques, industrie du silex, grès, pesons et fusaioles. La céramique est composée essentiellement de grands vases à bords droits ou légèrement évasés munis de languettes (fig. 7, 3). Les fonds plats, épais, droits ou débordants sont majoritaires. Quelques céramiques fines sont représentées par des petits vases à carène assez marquée (fig. 7, 1 et 2). En dehors des languettes, aucun autre élément de décor n'a été observé.

L'industrie en silex comprend 348 pièces (pour un poids total de 4462 g) et est réalisée majoritairement sur le silex Sénonien local (97,4 %) qui a été utilisé très largement pour la production d'éclats. Une production laminaire n'est représentée dans la série que par des produits irréguliers issus probablement de nucléus dont la mise en forme n'a pas été particulièrement soignée. Une seconde matière première a été individualisée dans la série lithique ; il s'agit d'un silex de couleur gris souris, opaque, homogène qui n'est pas sans rappeler le silex de Spiennes et qui n'est présent que sous la forme de produits finis (fragments de hache et de lame). Quelle que soit l'origine de ce matériau, qui devra être précisée par des analyses plus fines, ces pièces témoignent de l'acquisition auprès d'autres artisans d'outils ou de supports bruts pour la confection de l'outillage. On signalera enfin la présence d'un fragment de lame en silex du Grand-Pressigny, mais qui a été ramassé au moment du décapage, en dehors des structures. L'outillage est dominé par les

microdenticulés qui, tous supports confondus, représentent 53 % de la série (fig. 7, 5 à 8). Plus de la moitié d'entre eux porte un lustré très brillant sur le bord denticulé. La recherche d'un support allongé comportant un bord rectiligne ou légèrement concave semble avoir orienté la sélection des supports. L'analyse tracéologique réalisée par V. Beugnier (Beugnier, 2001) sur 19 de ces outils a montré une grande homogénéité dans leur utilisation : à une exception près, les microdenticulés ont fonctionné en coupe positive sur un matériau qui reste pour le moment indéterminé (poli 23). La nature précise du matériau travaillé reste encore hypothétique, mais montre que ces outils sont très spécialisés sur le plan fonctionnel. Les grattoirs constituent la seconde catégorie d'outils, puis viennent les haches polies (2 outils cassés) et les fragments de retaille de ces haches (7 fragments). Signalons enfin la présence d'un fragment mésial de lame en silex exogène qui pourrait être un fragment de poignard (fig. 7, 9).

Le matériel en grès très abondant (plus de 170 kg) est intéressant du point de vue qualitatif puisqu'il rassemble des artefacts appartenant à toutes les phases de la chaîne opératoire de fabrication des outils depuis le bloc brut (le plus gros recueilli dans la structure 49 ne pèse pas moins de 59 kg), jusqu'aux outils cassés et abandonnés. D'ailleurs les déchets représentent les trois quarts des artefacts. Les outils sont des meules aux surfaces actives plates ou concaves et des broyons.

Les pesons (128 pièces dont 72 entiers) constituent un ensemble très homogène tant du point de vue morphologique (ils sont tous de forme cylindrique à l'exception d'un unique exemplaire de forme tronconique) que du point de vue dimensionnel (les diamètres sont dans une fourchette de 7 à 10 cm, alors que les hauteurs sont comprises entre 6 et 10 cm). Les observations d'ordre technologique sur les fragments montrent l'emploi d'une argile grossièrement mélangée à des végétaux.

Même si l'occupation n'est représentée que par des fosses, le site de Raillencourt-Sainte-Olle est particulièrement intéressant, non seulement du fait de sa localisation dans le bassin de l'Escaut, dans une région pauvre en données archéologiques pour le Néolithique final, mais surtout pour les informations qu'il a livrées sur une activité artisanale largement méconnue

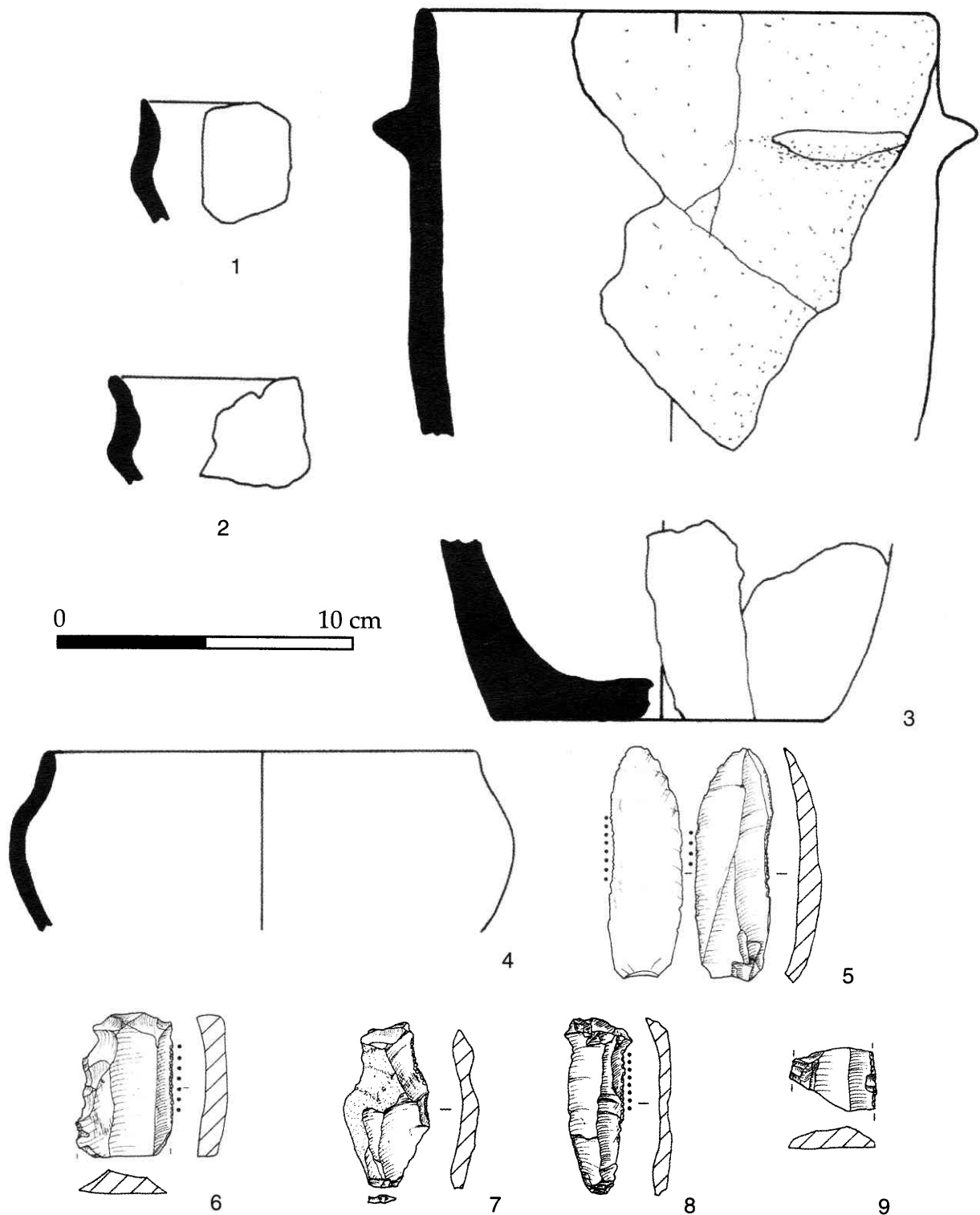


Fig. 7 — Raillencourt-Sainte-Olle «Le Grand Camp» — 1 et 2 : fragments de vases à carène (st. 49); 3 : récipient à parois sub-verticales et languette (st. 59); 4 : vase globulaire à col rentrant (st. 50); 5 à 8 : microdentculés (st. 60, 50, 41); 9 : fragment de poignard [?] (st. 49).

dans nos régions : le tissage. La présence de pesons issus probablement du démantèlement d'un métier à tisser ne trouve actuellement d'éléments de comparaison que sur les sites lacustres de l'est de la France et de

Suisse (Médard, 2000). L'association récurrente entre les pesons et les microdentculés permet d'envisager leur association au sein d'une même activité dont il faudra préciser la nature exacte.

4. LES SITES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA DEÛLE

À l'exception du site d'Annœullin dont l'étude est achevée depuis 2000 (Praud & Martial, 2000), les autres sites fouillés depuis 2001 dans la vallée de la Deûle feront ici l'objet d'une présentation incomplète, dans la mesure où les études sont en cours voire à peine amorcées dans certains cas. La publication du gisement de la « rue Marx Dormoy » à Houplin-Ancoisne paraîtra dans les actes du colloque interrégional Néolithique de Luxembourg de novembre 2003 (Martial & Praud, à paraître).

4.1. Annœullin « rue Lavoisier »

Le site se développe sur une légère butte limoneuse située en bordure de la plaine alluviale de la Deûle. La conservation partielle d'une couche archéologique (0,15 m d'épaisseur sur environ 500 m²) s'explique par l'évolution topographique du lieu. Les conclusions de l'étude archéo-pédologique indiquent, en effet, un relief

ancien plus marqué que l'actuel et la conservation partielle, dans des dépressions, d'un sol formé au Tardiglaciaire. L'évolution locale du paysage vers un nivellement par des phénomènes anthropiques entraînant une érosion du versant et une accumulation de sédiment dans les zones basses, associée récemment à la mise en culture et au rabattage de la nappe phréatique, a abouti à la conservation du niveau archéologique — et des vestiges associés — dans les anciennes dépressions colmatées (fig. 8). L'évaluation des potentialités du site pour le déroulement d'activités de subsistance montre, en outre, que les sols dans les zones basses correspondent à des prairies humides favorables au pacage du bétail, alors que l'habitat et les cultures ont pu se développer sur les « hauteurs ».

L'essentiel des vestiges appartient au Néolithique final, mais la présence d'éléments mésolithiques dans un tel contexte a nécessité une étude techno-typologique spécifique dont l'intérêt s'est avéré probant.

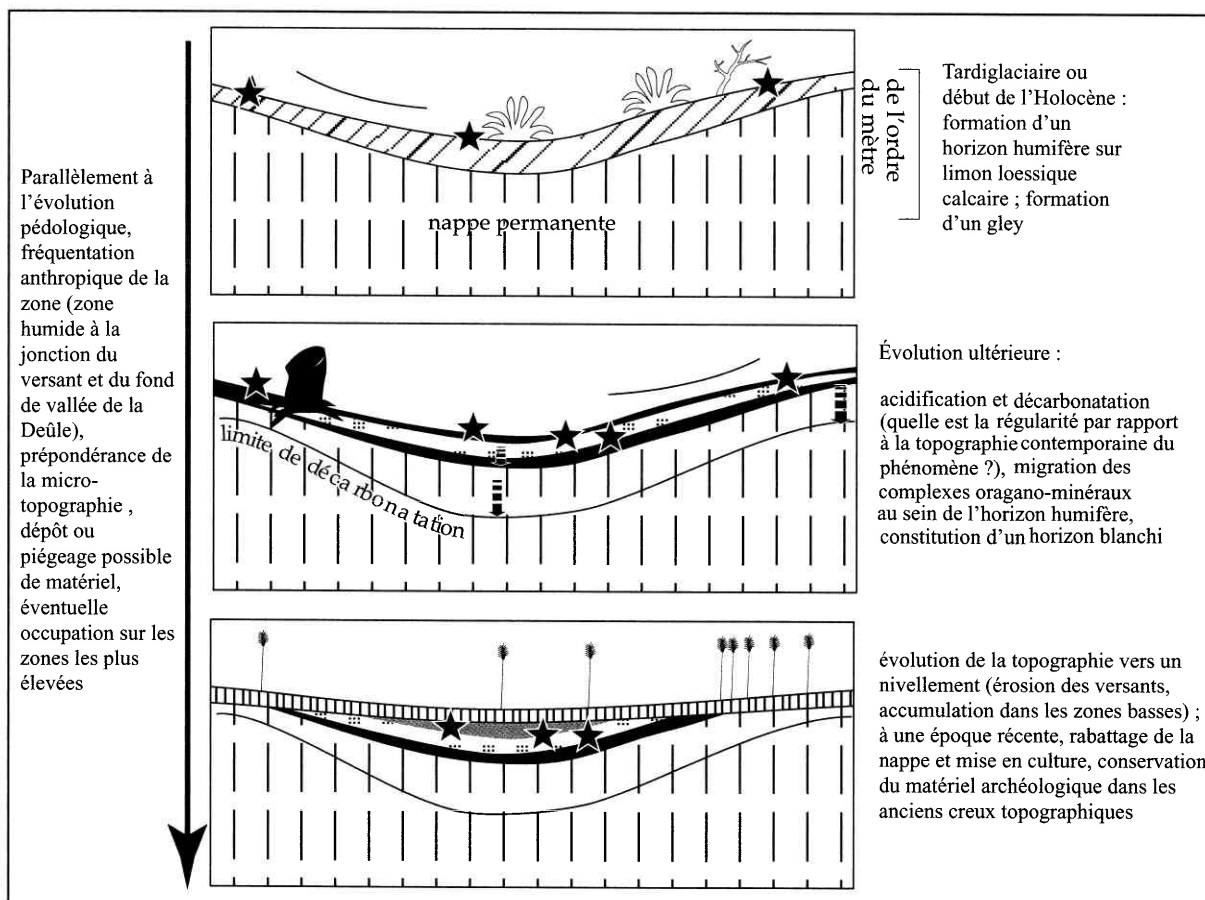


Fig. 8 — Annœullin « rue Lavoisier » : schéma de la dynamique des dépôts et de l'évolution micro-topographique du paysage (d'après Deschodt, 2000).

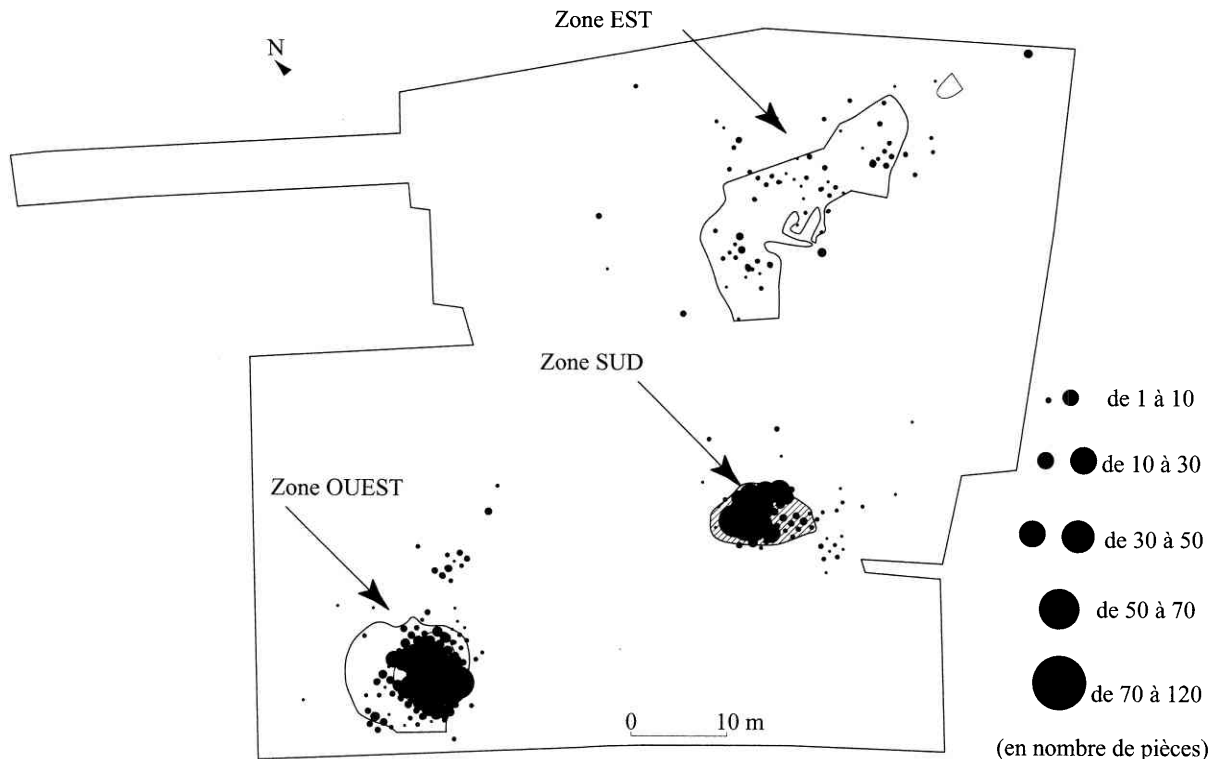


Fig. 9 — Annœullin «rue Lavoisier» : localisation des trois grandes concentrations de vestiges et répartition de l'industrie du silex par mètre carré (effectif total = 4281 pièces).

Sur l'ensemble de l'industrie en silex, 3205 éléments sont attribuables au Néolithique final (fig. 9). Ce corpus se caractérise par une production d'éclats en silex local obtenu suivant des schémas simples par percussion directe au percuteur de pierre. De nombreux produits sont issus de la retaille de haches polies en silex secondaire allochtone (fig. 10, 10).

L'outillage, qui représente 19 % de l'ensemble, est essentiellement réalisé sur éclat (82 %). Les microdenticulés dominent la série (23 %, fig. 10, 11 et 12) et sont suivis des supports utilisés bruts (16 %) ou aménagés par une retouche irrégulière ou partielle (14 %), des grattoirs (12 %) et des denticulés (8 %). À côté de ces types, on relève l'existence de quelques racloirs à encoches (fig. 10, 13), la présence discrète du tranchet et l'abondance des haches polies, toutes présentes sous forme de produits finis en silex allochtones. Les armatures de flèches sont absentes de cette série.

La petite série de 9 lames retouchées ou poignards, complétée par 2 fragments aménagés en grattoirs, réalisée en silex exogène est extrêmement intéressante. Elle montre, en effet, la coexistence d'exemplaires en silex du Grand-Pressigny

(fig. 10, 9) et d'autres en silex tertiaire bartonien du Bassin parisien — matériau prépondérant ici — parmi lesquels certains sont de très beaux spécimens à retouche en écharpe. Ils complètent l'inventaire des objets pressigniens et de leurs concurrents dans les régions non françaises du nord-ouest de l'Europe dressé par M. Delcourt-Vlaeminck (Delcourt-Vlaeminck, 1998, 1999).

Une étude fonctionnelle a été réalisée sur 53 microdenticulés, 3 tranchets et 4 racloirs à encoches (Beugnier, 2000). Le microdenticulé paraît, ici comme ailleurs, un outil extrêmement spécialisé dans le raclage d'une plante sans doute familière des milieux humides, fonction reconnue au sein de nombreux assemblages néolithiques. Ces usures végétales très particulières présentent, au microscope, une relative variété d'aspects. Les racloirs à encoches ont eu, quant à eux, des usages variés contrairement à ceux de Charavines, par exemple, strictement utilisés comme couteau à moissonner. Enfin, les traces observées sur les tranchets correspondent à une utilisation sur matière minérale meuble, similaires à des pièces expérimentales employées pour travailler le sol.

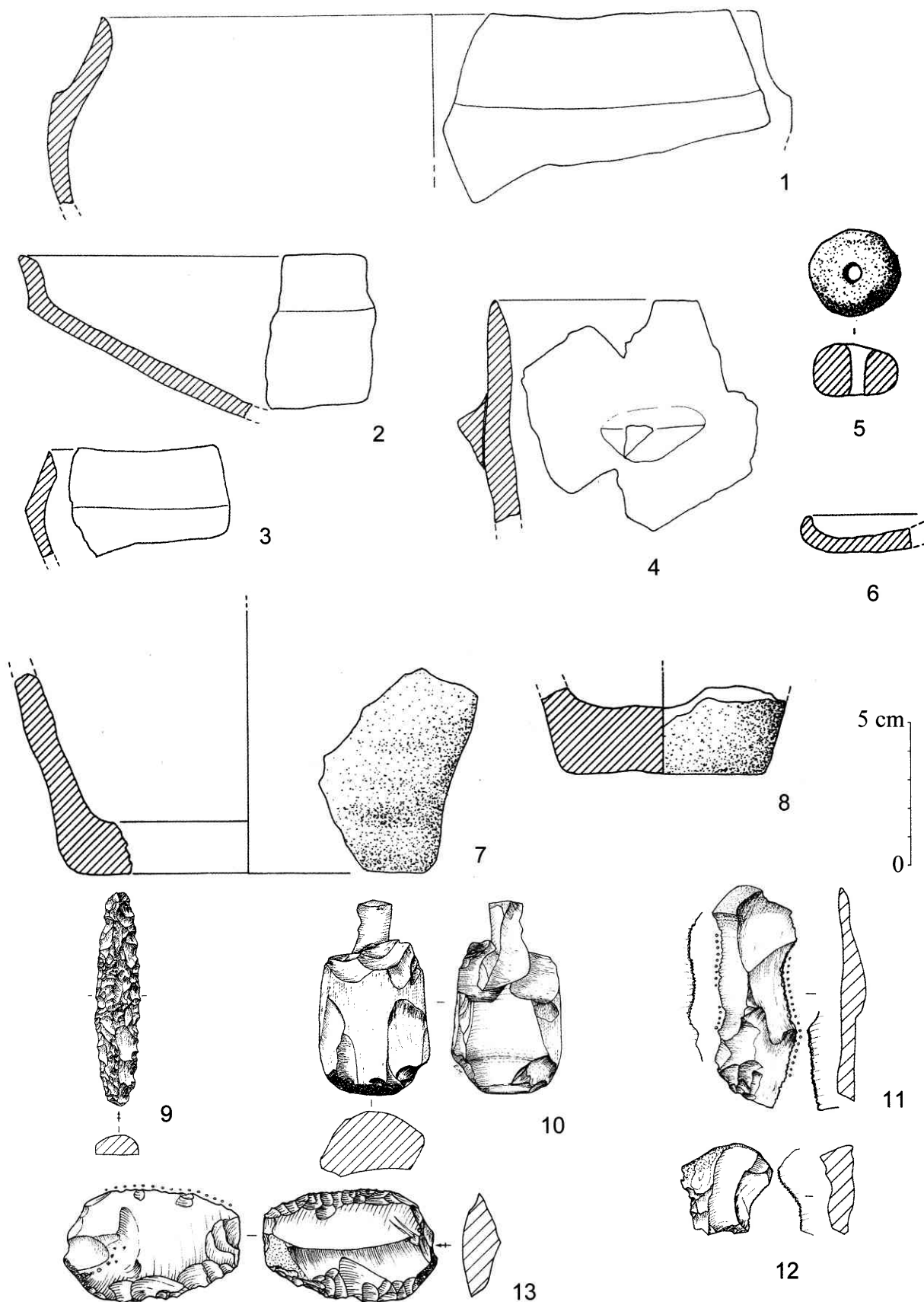


Fig. 10 — Annœullin « rue Lavoisier ». 1 à 3 : céramiques à profil segmenté; 4 : moyen de préhension en languette; 5 : fusaïole; 6 : fragment de cuiller; 7 et 8 : fragments de fond plat; 9 : poignard en silex du Grand-Pressigny; 10 : hache polie retaillée et réutilisée comme percuteur en silex crétacé exogène; 11 et 12 : microdenticulés; 13 : racloir à encoches.

Le mobilier en grès témoigne d'une exploitation des ressources locales (Sables d'Ostricourt ou Sables du Quesnoy). Il s'agit de grès bien cimentés, homogènes, plus ou moins riches en quartz, de couleur variant du blanc au beige. Parmi les 310 objets, les outils sont surtout des meules et des molettes ($n = 56$) mises en forme et ravivées sur place, auxquelles s'ajoutent 2 broyeurs, 2 palissons et 11 autres fragments d'outils trop petits pour être identifiés. Globalement, la série se caractérise par son caractère domestique détritique : importante fragmentation, réemploi de certaines pièces et proportion élevée d'éléments brûlés. Les meules, en particulier, ont pu connaître des recyclages successifs, après fragmentation, comme molette, pierres de foyers ou de chauffe.

Quant à la céramique, assez fragmentée (18 g par tesson en moyenne), elle se compose, pour les éléments les plus diagnostics, de 80 bords, de 56 fonds plats, de 3 fusaïoles et de 2 fragments de cuillères.

Deux catégories de production se côtoient : une céramique grossière à parois épaisses, de forme cylindrique à fond plat (fig. 10, 7 et 8), d'une part et, d'autre part, une production fine traitée avec plus de soins dont les profils sont bien segmentés par des carènes à épaulement marqué et probablement à fond rond (fig. 10, 1 à 3). Tous les éléments de préhension sont fabriqués à partir de pâte rapportée sur la panse et façonnée en languette (fig. 10, 4). Les cols peuvent être droits, rentrants ou légèrement divergents avec des lèvres amincies ou biseautées (fig. 10, 1 à 4).

L'argile employée pour le montage des vases contient naturellement des éléments grossiers, tels que grains de quartz ou grès roulés, pouvant mesurer jusqu'à 1 cm. En règle générale, le dégraissant ajouté le plus fréquent est la chamotte associée parfois à un peu de silex pilé. Les couleurs de pâte varient du brun-beige au rouge vif et sont rarement noires. La plupart des vases ont été cuits en atmosphère réductrice avec une phase terminale d'oxydation bien maîtrisée.

À l'instar d'autres sites de la même période, celui d'Annœullin a livré beaucoup de mobilier en couche dans un contexte où l'homogénéité chronologique n'est pas assurée. Malgré l'absence de traces d'aménagement, l'essentiel des vestiges témoigne d'activités domestiques.

4.2. Carvin « Zone Industrielle du Château »

Le site est implanté, en rive droite de la Deûle, au sommet d'une petite butte limoneuse dominant une vaste zone marécageuse. Nous sommes à 17 km au sud de Lille, dans une région de contact entre plusieurs entités géographiques : le Pévèle constitué essentiellement d'argiles et de sables tertiaires, la Gohelle, appelée aussi plaine de Lens, où la couverture limoneuse masque le Sénonien et le plateau crayeux du Mélandois qui, à l'affleurement, présente des formations siliceuses de bonne qualité.

Sur les 3000 m² décapés intégralement, plusieurs structures sont attribuables au Néolithique final. Elles s'inscrivent dans les limons pléistocènes et possèdent des états de conservation très inégaux : leur profondeur varie de 0,10 à 0,60 m (fig. 11).

Six fosses de rejet se répartissent sur le haut de l'emprise dont trois au moins ont été recoupées par des fossés. À cet ensemble, nous pouvons associer plusieurs trous de poteau qui dessinent les contours d'un bâtiment, probablement rectangulaire, amputé dans sa partie orientale par des fossés et dont les limites dépassent celle de l'emprise.

La céramique se caractérise par des fonds plats, des bords droits, des éléments de préhension en languette, de nombreux profils segmentés à col droit ou rentrant et par une absence de décor. Il faut ajouter à ce corpus la présence de pesons, de fusaïoles aux dimensions et aux poids très variables et de nombreux fragments de torchis révélant le démantèlement de structures foyères ou d'éléments d'habitat.

L'industrie lithique est composée notamment de haches polies en silex exogène et en roche verte, de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny et d'une production d'éclats en silex local. De nombreux outils en grès, entiers ou fragmentés, complètent l'ensemble.

Les différentes catégories de mobilier évoquent une occupation à vocation domestique, associant la présence d'éléments liés à une activité de tissage comme les pesons coniques à perforation horizontale — rappelant l'exemplaire découvert à Raillencourt-Sainte-Olle — et les fusaïoles. Ces indices sont confirmés par les études archéozoologique et carpologique, à travers la représentation d'espèces domestiques (bœuf, capriné, porc) et l'existence de graines carbonisées témoignant d'une activité agricole tournée vers la culture de céréales.

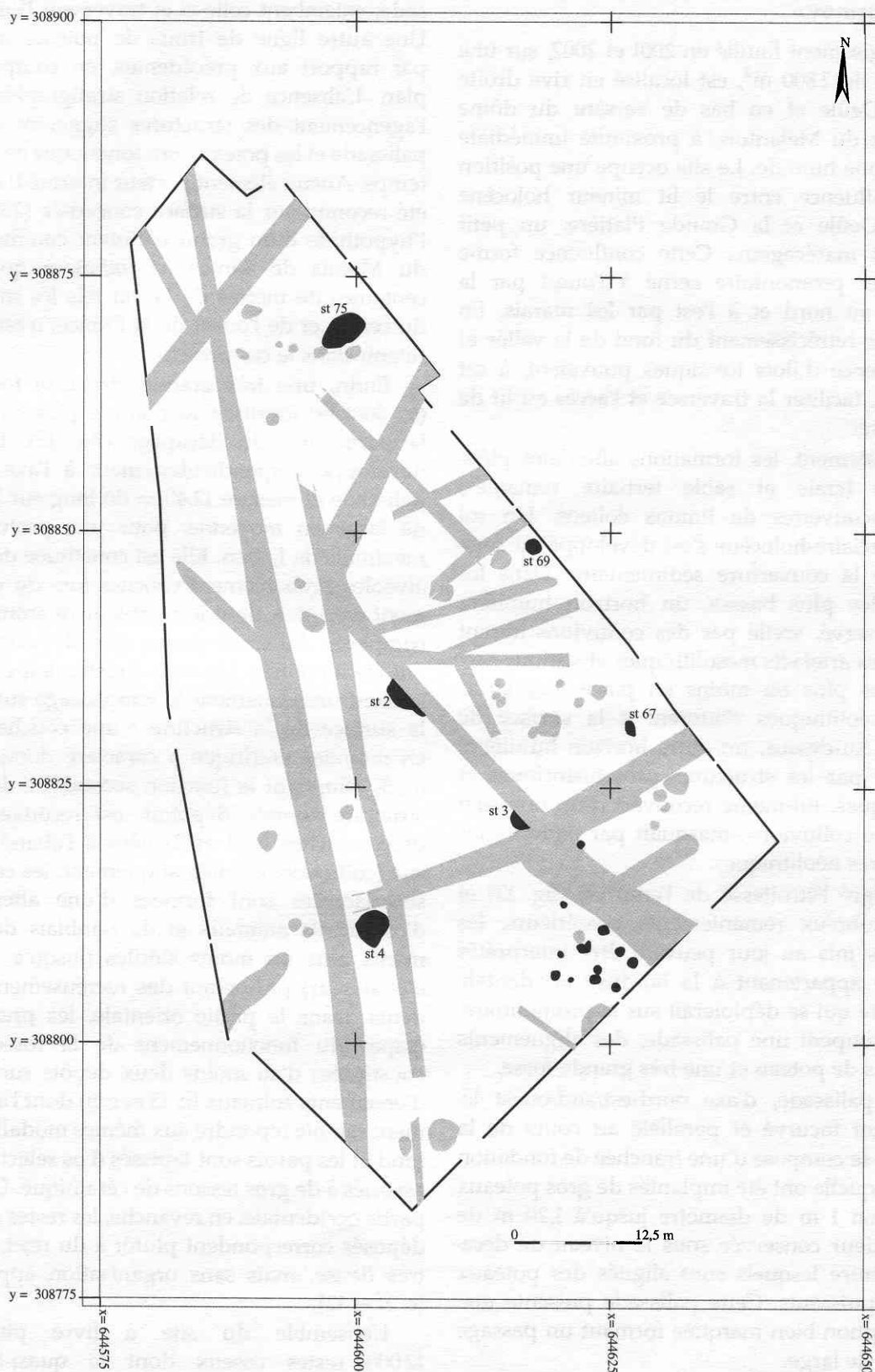


Fig. 11 — Carvin « Zone Industrielle du Château-Gare d'Eau ». Plan général des structures datées du Néolithique final.

4.3. Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy »

Le gisement fouillé en 2001 et 2002, sur une surface de 2800 m², est localisé en rive droite de la Deûle et en bas de versant du dôme crayeux du Mélantois, à proximité immédiate de la zone humide. Le site occupe une position de confluence entre le lit mineur holocène de la Deûle et la Grande Platière, un petit affluent marécageux. Cette confluence forme un léger promontoire cerné à l'ouest par la Deûle, au nord et à l'est par les marais. En outre, le rétrécissement du fond de la vallée et la présence d'îlots loessiques pouvaient, à cet endroit, faciliter la traversée et l'accès au lit de la rivière.

Localement, les formations alluviales pléistocènes (craie et sable tertiaire remaniés) sont recouvertes de limons éoliens. Un sol tardiglaciaire-holocène s'est développé au sommet de la couverture sédimentaire. Dans les zones les plus basses, un horizon humifère est conservé, scellé par des colluvions livrant quelques artefacts mésolithiques et surtout néolithiques plus ou moins en place. Les structures néolithiques s'ouvrent à la surface de ce sol. Au-dessus, un autre horizon humifère, entamé par les structures protohistoriques et historiques, lui-même recouvert d'un nouveau cycle de colluvions, masquait par endroits les structures néolithiques.

Malgré l'étroitesse de l'emprise (fig. 12) et les nombreux remaniements postérieurs, les vestiges mis au jour peuvent être interprétés comme appartenant à la bordure occidentale d'un site qui se déploierait sur le promontoire. Ils regroupent une palissade, des alignements de trous de poteau et une très grande fosse.

La palissade, d'axe nord-est/sud-ouest légèrement incurvé et parallèle au cours de la rivière, se compose d'une tranchée de fondation dans laquelle ont été implantés de gros poteaux d'environ 1 m de diamètre jusqu'à 1,20 m de profondeur conservée sous le niveau de décapage, entre lesquels sont alignés des poteaux moins puissants. Cette palissade présente une interruption bien marquée formant un passage de 2 m de large.

Deux rangées parallèles de gros trous de poteau, distantes de 10 m, orientées est-ouest se déploient de part et d'autre de cette interruption. Ces deux lignes de poteaux régulièrement espacés de 2 m, dont les mieux conservés ont

des dimensions comparables à ceux de la palissade, enjambent celle-ci et traversent l'emprise. Une autre ligne de trous de poteau, oblique par rapport aux précédentes, en complète le plan. L'absence de relation stratigraphique et l'agencement des structures suggèrent que la palissade et les poteaux ont fonctionné en même temps. Aucun élément porteur intermédiaire n'a été reconnu sur la surface concernée (250 m²); l'hypothèse d'un grand bâtiment comme celui du Marais de Santes (*cf. infra*), à quelques centaines de mètres de là, ou tels les modèles du centre et de l'ouest de la France, n'est pas à retenir dans le cas présent.

Enfin, une très grande structure fossoyée (st. 300) est localisée au point le plus bas dans la partie sud du décapage (fig. 13). Elle se développe perpendiculairement à l'axe de la palissade et mesure 12,40 m de long sur 3,20 m de large en moyenne, pour une profondeur maximale de 1,60 m. Elle est constituée de deux alvéoles probablement conçues lors du creusement d'origine, dont le comblement stratifié est complexe. Au total, douze épisodes successifs ont été identifiés. Les trois couches supérieures scellent uniformément le remplissage sur toute la surface de la structure : une couche riche en mobilier détritique à caractère domestique (c. 3), illustrant la fonction secondaire de cette structure comme dépotoir, est recouverte de deux couches (c. 1 et 2) liées à l'abandon du site (colluvions). Schématiquement, les couches sous-jacentes sont formées d'une alternance d'ossements animaux et de remblais de sédiments plus ou moins stériles (jusqu'à 60 cm d'épaisseur) présentant des recreusements évidents. Dans la partie orientale, les premières étapes du fonctionnement de la fosse sont constituées d'au moins deux dépôts successifs d'ossements animaux (c. 13 et c. 5) dont l'agencement semble répondre aux mêmes modalités : le fond et les parois sont tapissés d'os sélectionnés associés à de gros tessons de céramique. Dans la partie occidentale, en revanche, les restes osseux déposés correspondent plutôt à du rejet, certes très dense, mais sans organisation apparente (c. 11 et 12).

L'ensemble du site a livré plus de 12000 restes osseux dont la quasi-totalité provient de la fosse st. 300. Le bœuf, les caprinés, le porc et le chien sont les espèces domestiques présentes sur le site. La faune sauvage est proportionnellement anecdotique (1,4%) mais variée dans sa composition. Les

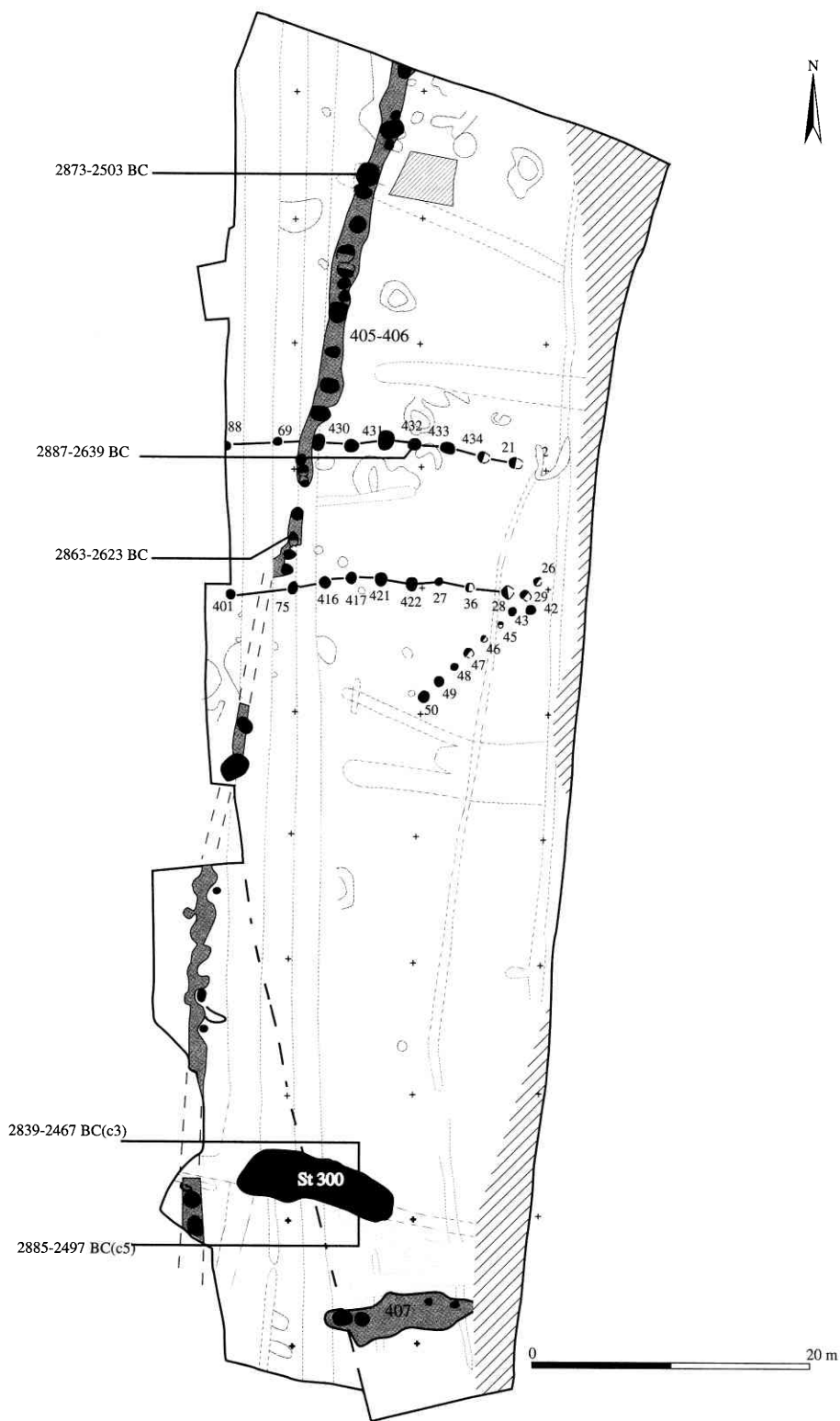


Fig. 12 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». Plan général des structures datées du Néolithique final.

restes osseux correspondent à des rejets de boucherie et à des déchets de consommation. La sur-représentation du porc (82 %) est liée à la

sélection de certains os utilisés pour l'aménagement des parois de l'extrémité orientale de la grande fosse.

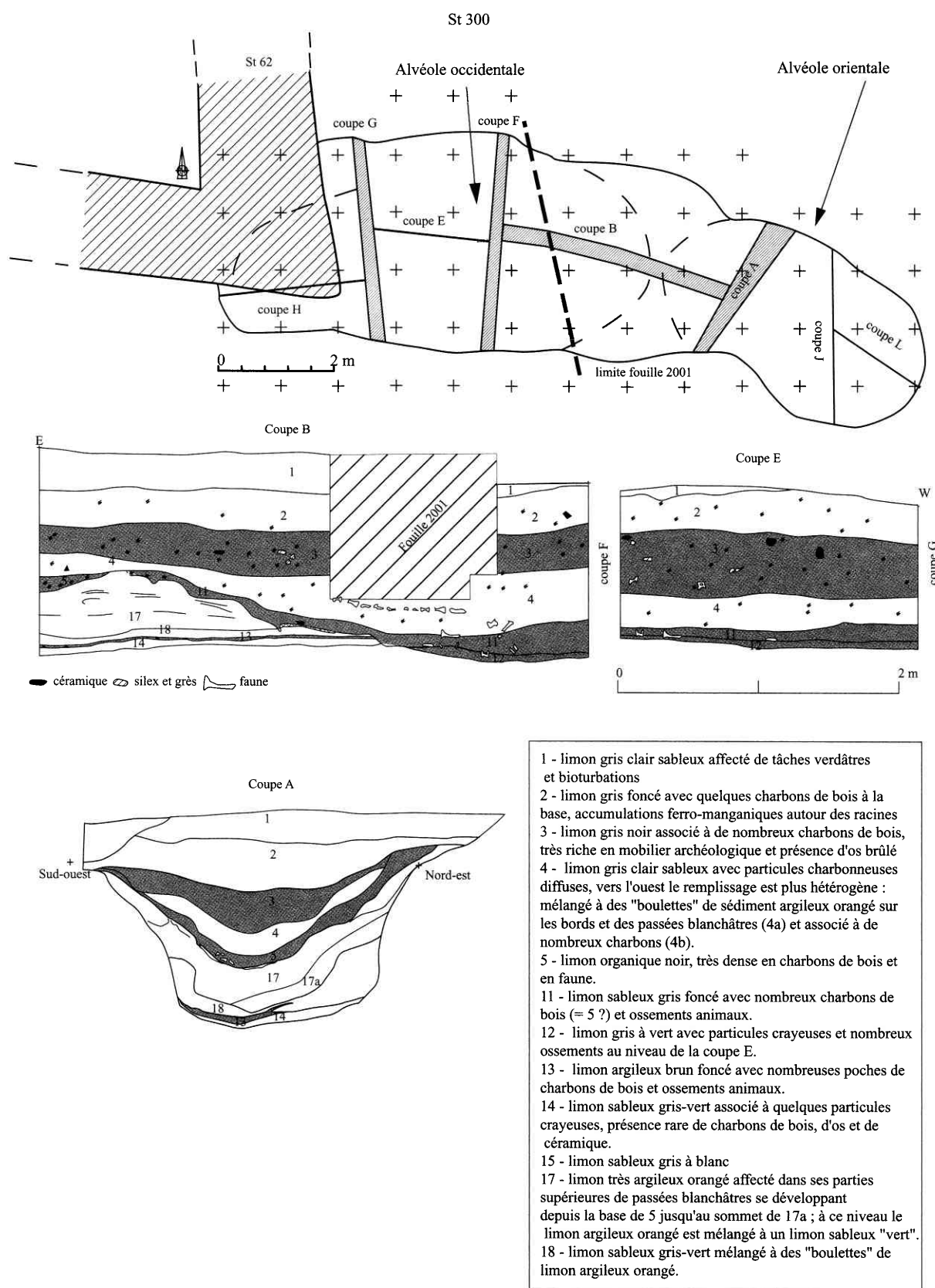


Fig. 13 — Houpin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». Plan et coupes de la structure 300; en grisé les couches riches en vestiges.

Quelques outils en os et en bois de cerf ont également été découverts dans le comblement de cette structure (fig. 14).

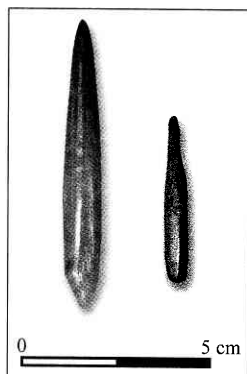


Fig. 14 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ».
Outillage en os.

L'ensemble du matériel céramique représente 3 300 tessons pour un poids total de 37 kg correspondant à 178 individus. L'écrasante majorité du mobilier (près de 70 %) est issue de la structure 300. D'une manière générale, les couleurs de pâtes varient du noir au beige clair et les vases ont été cuits en atmosphère de réduction avec une phase d'oxydation terminale. Les traitements de surface sont succincts et il n'est pas rare de remarquer des joints entre colombins sommairement lissés laissant, en surface, un aspect bosselé à la céramique où le dégraissant est encore bien visible. La majorité des vases a des parois épaisses comprises entre 6 et 15 mm. À côté de cette production, nous trouvons une céramique aux parois plus fines de 4 à 5 mm d'épaisseur, d'un aspect plus soigné et qui a reçu un traitement de surface plus poussé. L'emploi de la chamotte est récurrent; c'est le principal

dégraissant ajouté, parfois accompagné de silex. Le plus souvent, les profils sont continus et appartiennent à des formes sub-verticales, globulaires ou hémisphériques (fig. 15, 1). Les bords sont droits, rentrants ou légèrement divergents. Mais existent parallèlement des récipients à profil discontinu à carène peu marquée. Les moyens de préhension sont des languettes, perforée dans un cas (fig. 15, 2), de forme allongée placées généralement sur la panse et rarement sous le bord.

Seuls trois vases portent un décor : il s'agit d'un cordon plat et lisse placé juste sous le bord (fig. 15, 3), d'un cordon à impressions digitées situé un peu plus bas sous le bord (fig. 15, 4) et d'une lèvres portant des impressions réalisées au doigt sur pâte fraîche.

Comme c'est le cas pour l'ensemble du mobilier, l'industrie en silex provient majoritairement de la grande fosse. Le silex noir local, récolté en position primaire dans les niveaux Coniaciens du sommet de la craie blanche qui affleurent près du site, a été exploité pour l'essentiel des productions. Certains produits finis sont en silex exogènes comme les poignards en silex Turonien du Grand-Pressigny [21 pièces] (fig. 16, 1 à 3), ainsi que quelques lames larges (fig. 16, 10) et haches polies dont la provenance n'est pas encore reconnue (fig. 16, 13). Le débitage est essentiellement tourné vers la production d'éclats, parfois laminaires, réalisée sur le site à partir des matériaux locaux. L'outillage sur éclat est dominé par les microdentculés (fig. 16, 11 et 12), suivis des pièces retouchées ou utilisées, des grattoirs et des denticulés. Les racloirs et racloirs à encoches sont peu nombreux; les burins, tranchets (fig. 16, 9) et perçoirs sont rarissimes

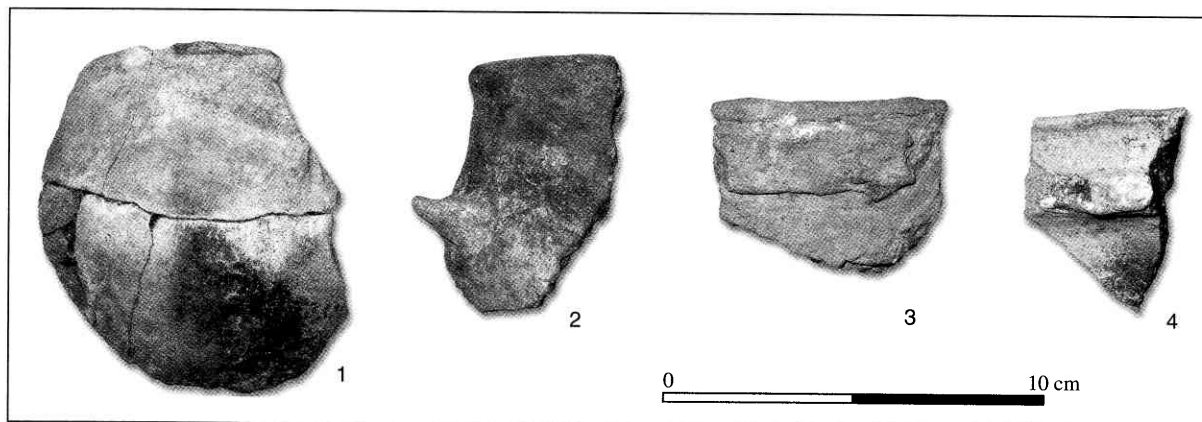


Fig. 15 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». 1 : vase globulaire; 2 : moyen de préhension perforé verticalement; 3 et 4 : céramiques décorées. (Clichés D. Bossut, INRAP)

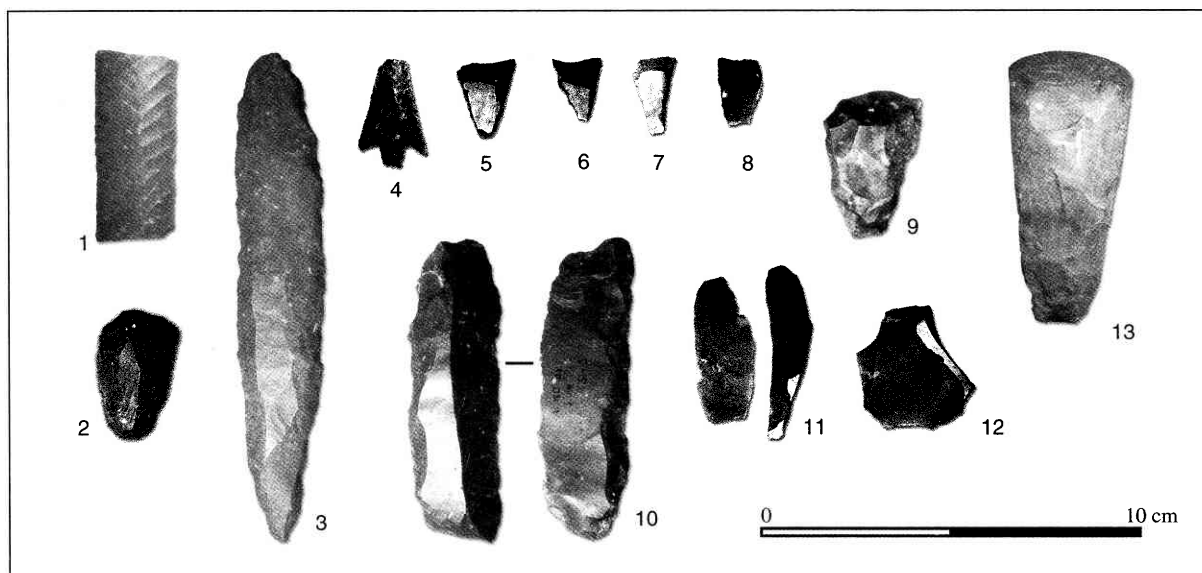


Fig. 16 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». 1 à 3 : outils sur lames en silex du Grand-Pressigny ; 4 à 8 : armatures de flèches en silex secondaire ; 9 : tranchet ; 10 : lame retouchée en silex secondaire exogène [?] ; 11 et 12 : microdentculés en silex local ; 13 : hache polie en silex secondaire exogène. (Clichés D. Bossut, INRAP.)

dans cette série. Parmi les 21 armatures de flèches, deux tiers sont des tranchantes (fig. 16, 5 à 8) à retouche directe abrupte et de forme trapézoïdale, à deux exceptions près (triangulaires). La catégorie des armatures perçantes est exclusivement représentée par des pointes triangulaires à pédoncule et ailerons et à retouche bifaciale (fig. 16, 4).

Les premiers résultats des analyses paléo-environnementales (en cours) sont d'ores et déjà extrêmement prometteurs. L'étude palynologique indique un environnement localement déboisé, au contact de deux biotopes distincts : la chênaie mixte atlantique, à tilleul dominant et le marais. Elle indique une forte activité agricole marquée par des taux élevés de céréales et de rudérales associées à la présence du lin. L'étude carpologique établie à partir de 2702 macrorestes carbonisés enrichira ces données.

Le fait majeur de ce site réside dans la morphologie et la richesse de la grande fosse (ou tronçon de fossé d'enceinte ?) dont l'aménagement qui, à notre connaissance, ne trouve pas d'équivalent dans le Néolithique, pose question sur la fonction initiale de cette structure. L'organisation spatiale, la monumentalité des aménagements et l'abondance de certaines catégories de vestiges confèrent à ce site un statut particulier parmi les occupations proches.

Sur la même rive et à quelques centaines de mètres, le site palissadé du Marais de Santes offre un autre type de monumentalité.

4.4. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes »

Le projet de création d'un espace « naturel » s'intègre dans un domaine d'un peu plus de 7 ha situé à une dizaine de kilomètres au sud de Lille. Le site s'inscrit sur une pente douce et se développe sur le bas du versant du plateau du Mélantois au contact avec le fond marécageux de la vallée de la Deûle. À l'issue du décapage mécanique conduit sur une surface de 1,1 ha, nous avons relevé près de 700 structures archéologiques.

Les ensembles les plus importants sont datés de la fin du Néolithique (fig. 17). Il s'agit notamment d'une puissante palissade curviligne qui se déploie sur plus d'une centaine de mètres et se matérialise par des trous de poteau espacés régulièrement de deux mètres, d'un diamètre moyen de 0,70 m pour une profondeur moyenne équivalente. À plusieurs reprises, entre les poteaux, se répète une tranchée destinée à accueillir des éléments en bois de plus petites dimensions. Sur l'emprise, nous n'avons observé aucune interruption dans cet aménagement qui se poursuit vers le fond de la vallée, en direction du cours holocène de la Deûle.

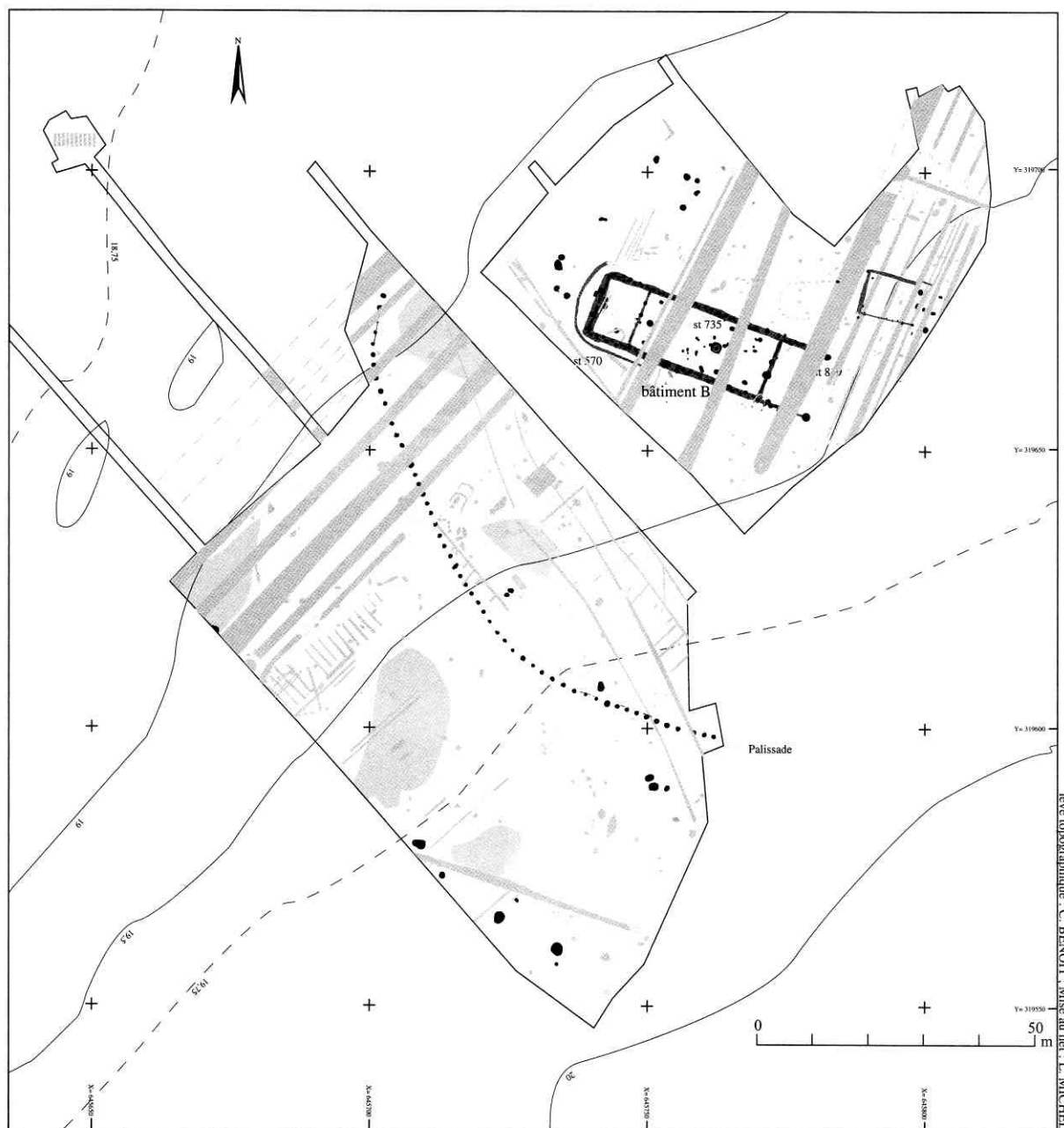


Fig. 17 — Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes ». Plan général des structures attribuables au Néolithique final (en noir).

À l'intérieur de cet enclos, l'élément principal est constitué d'un bâtiment (B) monumental d'une longueur de 43,50 m sur 12,80 m de large, orienté nord-ouest/sud-est (fig. 18). Il est construit sur poteaux de bois dont les plus profonds sont enfoncés dans le substrat limoneux à plus de 1,50 m (fig. 19 et 20). Les parois externes de cet édifice sont composées de poteaux disposés en quinconce. Ce bâtiment présente un cloisonnement interne, constitué d'éléments en bois jointifs, définissant un espace central de 22 m de long. L'unique entrée se situe dans la partie sud-est, encadrée par

deux énormes poteaux. À l'autre extrémité, au nord-ouest, un petit fossé longe le bâtiment. Une seconde construction de même type (même orientation, trous de poteau très profonds...) semble se développer à quelques mètres vers la limite sud de l'emprise.

Quelques fosses de rejets détritiques et des puits viennent compléter la structuration de l'espace habité interne et externe de cet enclos palissadé (fig. 21 et 22).

L'ensemble de ces structures a livré dans leurs comblements plusieurs éléments caractéristiques du Néolithique final.



Fig. 18 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Vue aérienne du bâtiment B daté du Néolithique final en cours de fouille. (Cliché Phot'R.)

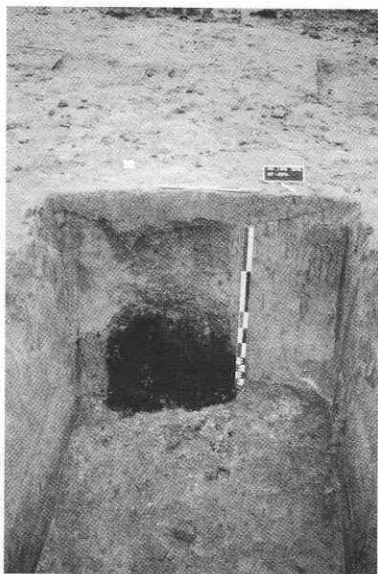


Fig. 19 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Coupe du trou de poteau (570) de la paroi sud du bâtiment B, avec bois conservé. (Cliché I. Praud, INRAP.)

Le matériel lithique présente de fortes affinités avec les autres ensembles connus de la région : hache en silex et en matériau exogène, armature de flèche à pédoncule et ailerons, poignard en silex du Grand-Pressigny, racloir à encoche et matériel de mouture en grès.

En ce qui concerne la céramique, nous retrouvons des languettes placées sous le bord, des fonds plats, des profils segmentés et des fusaïoles.

La faune présente, dans sa composition, le même cortège d'espèces représentées à Carvin,

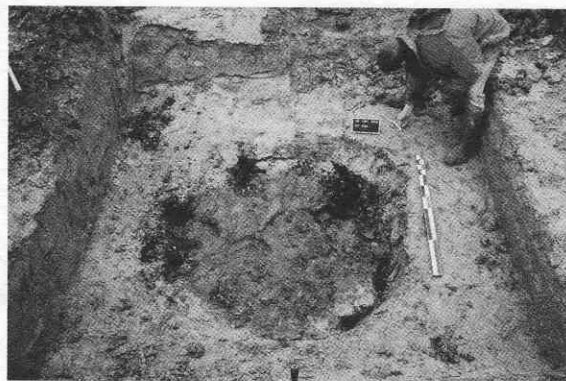


Fig. 20 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Trou de poteau «géant» (st 735) en cours de fouille. (Cliché I. Praud, INRAP.)

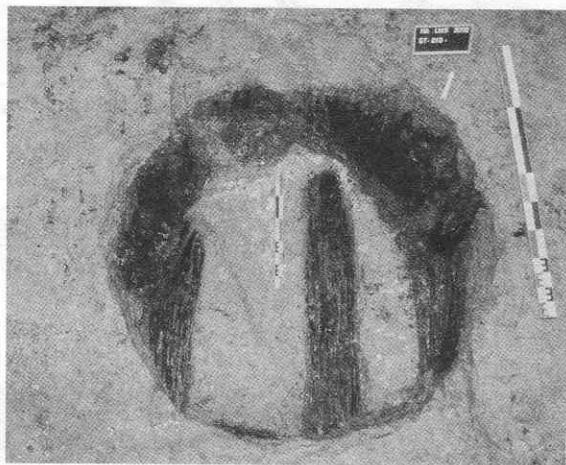


Fig. 21 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Le puits (st 819) vu du dessus, avec cuvelage et aménagement du fond en planches. (Cliché I. Praud, INRAP.)

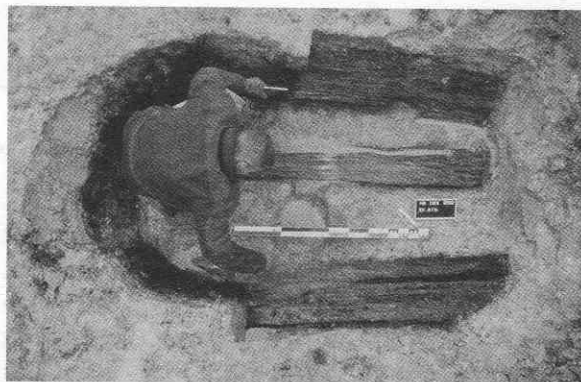


Fig. 22 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Le puits (st 819) en cours de fouille. (Cliché I. Praud, INRAP.)

c'est-à-dire le bœuf, les caprinés et le porc. Enfin, en ce qui concerne l'alimentation végétale, le corpus des plantes cultivées ne comporte que des céréales (amidonnier, engrain, orge...) qui

se trouvent associées à une gamme de fruits sauvages comestibles (mûres, noisettes, prunes).

L'état de conservation de ce site est exceptionnel. Il livre, notamment, de nombreux éléments en bois découverts à la base de certains poteaux du grand bâtiment ainsi que dans l'aménagement de puits à eau qui permettront d'affiner les datations et de préciser la nature des espaces forestiers exploités. À proximité, un aménagement en bois conservé dans les formations tourbeuses d'un ancien méandre de la Deûle colmaté et daté de la fin de l'âge du Bronze, fera l'objet d'une fouille au cours de l'année 2003. Celle-ci offrira l'opportunité de compléter les premières observations paléo-environnementales.

5. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les découvertes récemment effectuées dans le cadre des opérations archéologiques préventives ont considérablement élargi notre champ d'observation sur la fin du Néolithique dans le Nord et le Pas-de-Calais, puisque nous sommes passés de quelques dizaines de mètres carrés à plus de 4 ha de surfaces fouillées. La qualité de la documentation réside, en particulier, dans le caractère structuré de ces occupations et permet, en outre, une approche pluri-disciplinaire complète des sites de la vallée de la Deûle.

Les gisements n'étant encore que partiellement étudiés, les premiers résultats doivent être considérés avec une certaine prudence. Ils permettent néanmoins de dégager quelques tendances qui concernent la culture matérielle mais aussi les milieux dans lesquels ces populations ont vécu, presque toujours situés en bordure de fond de vallée de la Deûle, à la transition entre le versant boisé et le marais. Ce phénomène n'est pas propre à la région mais concerne également les sites Gord du bassin de la Somme (Belloy-sur-Somme : Blanchet, 1984; Bettencourt-Saint-Ouen : Martin *et al.*, 1996) et de la vallée de l'Oise (Gord : Lambot, 1981). Ces milieux, particulièrement riches d'un point de vue écologique, offrent une variété de ressources attractive à cette période. Seul le site de Raillencourt-Sainte-olle est implanté en contexte de plateau dominant la vallée de l'Escaut.

L'industrie lithique se caractérise par l'exploitation du silex local pour une production d'éclats largement majoritaire utilisés comme support à un outillage typologiquement varié, mais où

le microdentulé est toujours prépondérant. Conjointement, les poignards en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) et en silex tertiaire Bartonien (Bassin parisien), les haches et les lames en silex secondaires exogènes illustrent l'importation de produits finis sur chacun de ces sites au sein de vastes réseaux de circulation organisés. Les armatures de flèches montrent la coexistence du type perçant à pédoncule et à ailerons, recensé dans les horizons les plus anciens, et des armatures tranchantes.

Le mobilier en terre cuite comprend systématiquement deux types de productions, une fine et une grossière, caractérisées dans le premier cas par des récipients aux profils segmentés et quelquefois continus à fond rond et, dans l'autre cas, par des vases cylindriques ou globulaires à fond plat aux profils continus, portant des décors plastiques ou digités. Les éléments de préhension et de suspension sont toujours en languette parfois perforée verticalement. Les tessons, souvent dégraissés à la chamotte, sont de couleurs claires en surface interne et externe et noire à cœur résultant d'une même technique de cuisson. Enfin, les activités liées au tissage sont systématiquement représentées sur les sites à travers les fusaïoles, très souvent associées à des pesons. Tout récemment, l'étude de la grande fosse du site de la « rue Marx Dormoy » à Houplin-Ancoisne, dans laquelle des restes de lin ont été découverts (Martial & Praud, à paraître), a permis de tester des hypothèses fonctionnelles concernant l'utilisation d'outils en silex pour le traitement de certains végétaux exploités dans des activités de tissage, en particulier lors du teillage de plantes fibreuses (Caspar *et al.*, à paraître). Les traces reproduites expérimentalement sur les parties actives de certains outils sont comparables à celles déterminées, notamment, sur les microdentulés d'Annœullin et de Raillencourt-Sainte-olle (Beugnier, 2000, 2001).

Les sites, tels qu'ils nous apparaissent, peuvent être classés dans deux grandes catégories comprenant, d'une part, des occupations ouvertes de dimensions réduites, composées de quelques fosses parfois accompagnées de constructions sur poteaux comme à Carvin ou à Seclin, par exemple; d'autre part, des sites aménagés à l'intérieur d'une puissante palissade et caractérisés par l'aspect monumental des éléments architecturaux comme le grand bâtiment du « Marais de Santes » ou encore les alignements de gros poteaux de la « rue

Site	Référence échantillon	Structure (couche)	Date ^{14}C BP	Date calibrée BC
Houplin-Ancoisne (Nord) « Rue Marx Dormoy »	<i>GrN-26711</i>	St 300-16 (c3)	4045 ± 40	2839 – 2467
	<i>GrN-26713</i>	St 300-27 (c5)	4140 ± 70	2885 – 2497
	<i>GrN-26714</i>	St 405 (sd 5)	4120 ± 40	2873 – 2503
	<i>GrN-26715</i>	St 405-406 (sd 7)	4140 ± 40	2875 – 2581
	<i>GrN-26716</i>	St 432	4200 ± 35	2887 – 2639
Houplin-Ancoisne (Nord) « Le Marais de Santes »	<i>GrN-27821</i>	St 248 (TP bât. B)	4020 ± 60	2620 – 2465
	<i>GrN-27827</i>	St 650 (TP bât. B)	4150 ± 50	2870 – 2625
	<i>GrN-27822</i>	St 338 (TP palissade)	4120 ± 45	2860 – 2585
Houplin-Ancoisne (Nord) « Rue Gabriel Péri »	<i>Gif 5215</i>	Fosse	3800 ± 100	2545 – 1965
Seclin (Nord) « Les Euwis »	<i>Gif 4399</i>	Couche archéologique	4200 ± 110	2895 – 2420
Raillencourt-Sainte-Olle (Nord) « Le Grand Camp »	<i>LY 10086</i>	St 41 (c2 bis)	3870 ± 45	2468 – 2155
	<i>LY 10087</i>	St 49 (c4)	3935 ± 35	2552 – 2308
	<i>LY 10088</i>	St 50 (c2)	3880 ± 50	2472 – 2154
Carvin (Pas-de-Calais) « Z.I. du Château – Gare d'Eau »	<i>GrN-27818</i>	St 2	4120 ± 40	2860 – 2585
	<i>GrN-27819</i>	St 69	4230 ± 70	2915 – 2680
	<i>GrN-27820</i>	St 75	4160 ± 50	2875 – 2640
Compiègne (Oise) « Le Gord »	<i>Gif 4699</i>	Couche archéologique	4100 ± 70	2895 – 2420
Bettencourt-Saint-Ouen (Somme)	<i>ARC 1330</i>	St 2	3788 ± 40	2450 – 2050
	<i>ARC 1323</i>	St 107 (c7)	3722 ± 60	2345 – 1925
	<i>ETH 14896</i>	St 137 (c2)	3880 ± 50	2490 – 2205

Tabl. 1 – Tableau récapitulatif des dates ^{14}C du groupe du Gord et du groupe Deûle-Escaut (d'après Piningre, 1985 ; Blanchet & Lambot 1985 ; Martin *et al.*, 1996 ; Bostyn & Praud 2000). En gras, les dates de la deuxième moitié du 3^e millénaire av. J.-C.

Marx Dormoy», à Houplin-Ancoisne. Les premiers semblent correspondre à (aux) l'unité(s) domestique(s) d'un petit groupe, alors que les seconds reflètent l'existence d'une communauté importante mobilisée pour la réalisation de ces aménagements et justifiant un tel investissement. Les relations entre ces deux types de sites restent à comprendre et induisent les questions d'organisation de la société, de gestion et de contrôle du territoire, des réseaux de circulation et d'échanges des biens. Cette réflexion s'inscrit dans un cadre chronologique établi à partir d'une série de dates ^{14}C (tableau 1) au sein desquelles se distinguent deux groupes de sites, l'un calé dans la première moitié du 3^e millénaire av. J.-C., l'autre occupant la seconde moitié.

Ces données nouvelles permettront d'aborder la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final dans le nord de la France, d'envisager l'évolution du groupe de Gord-Deûle-Escaut au cours du millénaire et d'en discuter les particularismes anciennement définis. Si, d'ores et déjà, une certaine homogénéité technotypologique semble se dégager dans la culture

matérielle à l'échelle régionale, la structuration de certaines occupations renvoie à des modèles connus dans le centre et l'ouest de la France, comme les enceintes de Charente (Chalignac « Le Camp », Diconche à Saintes : Burnez *et al.*, 1995 ; Burnez & Fouéré, 1999) ou encore les très grands bâtiments comme celui de Pléchâtel « La Hersonnais » (Ille-et-Vilaine : Tinevez, 1993).

Bibliographie

- BEUGNIER V., 2000. Étude fonctionnelle des microdenticulés, des tranchets et des racloirs à coches : rapport préliminaire. In : I. Praud (dir.), *Des occupations mésolithique et néolithique à Annœullin « rue Lavoisier » (Zone 1)*. Rapport de fouilles. SRA Nord-Pas-de-Calais : 82–85.
- BEUGNIER V., 2001. Étude fonctionnelle des microdenticulés du site de Raillencourt-Sainte-Olle (Nord). In : E. Martial (dir.), *Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles. SRA du Nord-Pas-de-Calais.

- BILLARD C., COTTIAUX R. & DUCROCQ T., 1990. Un site d'habitat chalcolithique à Grand-Laviers (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 15–26.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BLANCHET J.-C. & LAMBOT B., 1985. Quelques aspects du Chalcolithique et Bronze ancien en Picardie. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 3/4 : 79–118.
- BOSTYN F., avec la collaboration de PRAUD I., 2000. *Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles. SRA du Nord-Pas-de-Calais.
- BOSTYN F. & PRAUD I., 2000. Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » (Nord). In : *Internéo*, 3 : 119–130.
- BURNEZ C., DASSIÉ J. & SICAUD F., 1995. L'enceinte arténacienne du « Camp » à Challignac (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (4) : 463–478.
- BURNEZ C. & FOUÉRRÉ P. (dir.), 1999. *Les enceintes Néolithiques de Diconche à Saintes (Charente-Maritime). Une périodisation de l'Artenac*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 25, Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises, 15, 2 volumes.
- CASPAR J.-P., MARTIAL E. & FERAY P., avec la collaboration de BURNEZ-LANOTTE L. & BOSTYN F., à paraître. Le teillage des plantes fibreuses au Néolithique. In : *Actes du 26^e colloque interrégional sur le Néolithique*, 8–9 novembre 2003, Grand-Duché de Luxembourg.
- DEL COURT-VLAEMINCK M., 1998. *Le Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. Le silex tertiaire concurrent possible du Grand-Pressigny?* Thèse de Doctorat. Toulouse, EHESS.
- DEL COURT-VLAEMINCK M., 1999. Le silex du Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. *Bulletin des amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 50 : 57–68.
- LAMBOT B., 1981. Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise) – Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8 : 5–18.
- MARTIAL E., avec la collaboration de CLAVEL V. & PRAUD I., 2001. *Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles, SRA du Nord-Pas-de-Calais.
- MARTIAL E. & PRAUD I., avec la collaboration de BOULEN M., BRAGUIER S., COUBRAY S., DESCHODT L., FECHNER K., MAIGROT Y. & SELLAMI-DIETSCH M.-F., à paraître. Un site palissadé du Néolithique final à Houplin-Ancoisne (Nord). In : *Actes du 26^e colloque interrégional sur le Néolithique*, 8–9 novembre 2003, Grand-Duché de Luxembourg.
- MARTIN J.-M., MARTINEZ R. & PROST D., 1996. Le site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). In : *Internéo*, 1 : 141–168.
- MÉDARD F., 2000. *L'artisanat textile au Néolithique. L'exemple de Delley-Portalban II (Suisse), 3272–2462 avant J.C.*, Préhistoire, 4. Éditions Monique Mergoïl, 251 p.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). In : *Actes du 9^e colloque interrégional sur le Néolithique de Compiègne*, 1982. *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 53–69.
- PRAUD I. & MARTIAL E. avec la collaboration de BEUGNIER V., DESCHODT L., LANGHOR R., LANTOINE J. & LOUWAGIE G., 2000. Une nouvelle occupation du Néolithique final dans la vallée de la Deûle, à Annœullin (Nord). In : *Internéo*, 3 : 131–142.
- TINEVEZ J.-Y., 1993. « La Hersonnais » à Plé-châtel (Ille-et-Vilaine). Un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires. In : *Actes du 20^e colloque interrégional sur le Néolithique*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément, 7 : 293–317.

Adresse des auteurs :

Ivan PRAUD, Emmanuelle MARTIAL
UMR 7041

Françoise BOSTYN
UMR 7055

INRAP Nord – Picardie
Base de Saint-André
11, rue Victor Hugo
FR-59350 Saint-André